

# Revitalisation des rives lacustres

## PLANIFICATION STRATEGIQUE

Rapport d'annexes

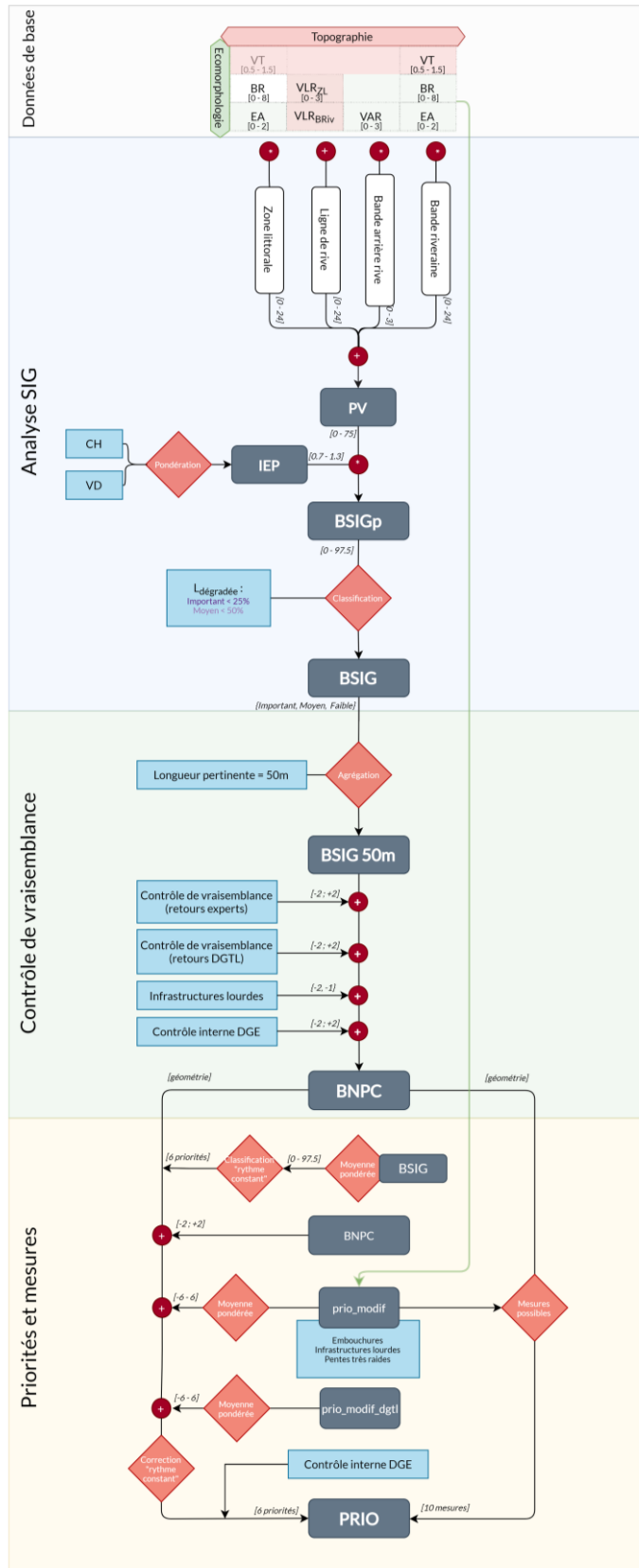


Décembre 2022

## TABLE DES MATIÈRES

1	SCHEMA DE CALCUL .....	3
2	IEP – LISTE DES ESPECES RETENUES COMME INDICATRICES D'UN BESOIN DE GRANDS ESPACES RIVERAINS EXTENSIFS (SELON BEB SA 2019).....	4
3	IEP – SELECTION DES ARRETES DE CLASSEMENT AYANT UN LIEN PREPONDERANT AVEC LA PROTECTION DE VALEURS LIEES AUX EAUX (SELON BEB SA 2019).....	5
4	IEP – SELECTION DES RESERVES NATURELLES PUBLIQUES AYANT UN LIEN PREPONDERANT AVEC LA PROTECTION DE VALEURS LIEES AUX EAUX (SELON BEB SA 2019) .....	6
5	IEP – SELECTION DES OBJETS DES INVENTAIRES DU PAYSAGE (IFP/IMNS) AYANT UN LIEN PREPONDERANT AVEC LA PROTECTION DE VALEURS LIEES AUX EAUX (SELON BEB SA 2019).....	7
6	CONTROLE DE VRAISEMBLANCE – LETTRE EXPLICATIVE.....	8
7	CONTROLE DE VRAISEMBLANCE – FORMULAIRE.....	9
8	CONTROLE DE VRAISEMBLANCE – RETOURS DES EXPERTS CONSULTES .....	13
9	RESULTATS COMPLETS .....	19

# 1 Schéma de calcul



## 2 IEP – Liste des espèces retenues comme indicatrices d'un besoin de grands espaces riverains extensifs (selon BEB SA 2019)

Espèces des zones alluviales ou à exigences particulière en termes de domaine vital dans l'espace riverain. Seuls les hectares avec mentions précises à moins de 100 m d'une de ces espèces (y.c. données historiques) sont retenus.

- Amphibiens et reptiles : *Bombina variegata*, *Hyla arborea*, *Epidalea calamita*, *Lissotriton vulgaris*, *Rana dalmatina*, *Lacerta bilineata*, *Natrix maura*
- Mammifères : *Mustela putorius*, *Castor fiber* (indice régulier de famille installée)
- Oiseaux (observations faites entre avril et juillet) : *Actitis hypoleucos*, *Alcedo atthis*, *Charadrius dubius*, *Crex crex*, *Dryobates minor*, *Gallinago gallinago*, *Locustella naevia*, *Luscinia megarhynchos*, *Motacilla cinerea*, *Picus canus*, *Riparia riparia*, *Streptopelia turtur*
- Libellules : *Calopteryx virgo*, *Coenagrion mercuriale*, *Epithea bimaculata*, *Lestes dryas*, *Lestes virens*, *Leucorrhinia albifrons*, *Leucorrhinia caudalis*, *Leucorrhinia pectoralis*, *Nehalennia speciosa*, *Sympecma paedisca*, *Ceriagrion tenellum*, *Ophiogomphus cecilia*, *Sympetrum flaveolum*, *Aeshna subarctica*, *Gomphus pulchellus*, *Sympetrum depressiusculum*, *Sympetrum flaveolum*
- Orthoptères : *Gryllotalpa gryllotalpa*, *Tetrix subulata*, *T. ceperoi*
- Lépidoptères diurnes et zygènes : *Apatura iris*, *Parnassius phoebus*, *P. mnemosyne*, *Maculinea nausithous-teleius-alcon*, *Minois dryas*, *Brenthis ino*
- Lépidoptères nocturnes : *Laothoe populi*
- Flore vasculaire : *Alnus glutinosa*, *Anagallis tenella*, *Apium nodiflorum*, *Arenaria gothica*, *Baldellia ranunculoides*, *Bidens radiata*, *Blackstonia acuminata*, *Bolboschoenus maritimus*, *equisetum fluviatile*, *Equisetum hyemale*, *Hierochloë odorata*, *Hottonia palustris*, *Iris pseudoacorus*, *Lemna gibba*, *Lythrum hyssopifolia*, *Lythrum portula*, *Nuphar lutea*, *Nuphar pumila*, *Nymphaea alba*, *Nymphoides peltata*, *Polygonum amphibium*, *Potamogeton praelongus*, *Ranunculus circinatus*, *Ranunculus reptans*, *Ranunculus trichophyllus*, *Sagina nodosa*, *Salix cinerea*, *Samolus valerandi*, *Scirpoides holoschoenus*, *Sisymbrium supinum*, *Utricularia intermedia*, *Veronica acinifolia*, *Viola persicifolia*,

### 3 IEP – Sélection des arrêtés de classement ayant un lien prépondérant avec la protection de valeurs liées aux eaux (selon BEB SA 2019)

NoObj	NomObj	Surface [m2]
1	Bex : Vallon de Nant	13'516'046
6	Vuarrens : La Prêle	5'578
7	Ormont-Dessous et Ollon : Lac des Chavonnes	809'612
13	Mies : Gouille Marion	38'330
14	Moudon : Réserve naturelle forestière de Péquinsin	344'351
15	Onnens : Rive gauche du lac de Neuchâtel	219'293
18	Chêne-Paquier, Molondin, Yvonand, Rovray, Chavannes-le-Chêne : Vallon des Vaux et de Flonzel	535'305
21	Chésèrex : La Tropaz	99'643
23	Le Lieu et L'Abbaye : Lac Brenet	1'245'264
27	Genolier : Bois de Chênes	2'777'679
29	Prangins et Gland : La Promenthouse - Villas Prangins	1'388'498
30	Prangins : Pointe de la Promenthouse	994
32	Bursinel : Propriété le Lignage	25'965
33	Le Chenit, L'Abbaye : PAC293 - Site marécageux de la Vallée de Joux	8'785'497
34	Ormont-Dessous : PAC292 - Site marécageux du Col des Mosses - La Lécherette	15'911'334
35	Chevroux : Réserve naturelle de Chevroux	4'985'109
37	Réserves naturelles de la rive sud du lac de Neuchâtel	17'797'095
39	Noville : PAC291 - Site marécageux de Noville	10'096'317
41	St-Légier - La Chiésaz et Blonay : Marais des Tenasses	220'565
43	Allaman et Buchillon : Embouchure de l'Aubonne	441'634
45	Château-d'Oex : PPA de la zone alluviale de la Sarine	356'718
	Tourbière de la Rogivue	442'774

## 4 IEP – Sélection des réserves naturelles publiques ayant un lien prépondérant avec la protection de valeurs liées aux eaux (selon BEB SA 2019)

NOOBJ	NOMOBJ	NOOBJ	NOMOBJ
001.002	RN - Etang de Pré Neyroud	230.002	Marais des Boeufs
008.001	Lac Léman	239.001	Bois de Chênes
008.101	Fondation des Grangettes	242.001	La Promenthouse - Villas Prangins
008.102	Fondation des Grangettes	245.001	Gouille Marion
008.103	Fondation des Grangettes	245.002	Les Crénées
008.104	Fondation des Grangettes	247.001	Pointe de la Promenthouse
008.106	Fondation des Grangettes	247.003	RN 'Pointe de Promenthoux'
010.001	Lac des Chavonnes	305.001	ACCE de Chevroux
015.001	Les Communailles	305.002	ACCE de Chevroux
038.001	Cudrefin	326.002	RN Les Batiaux
048.001	RN 'Grand Marais'	327.001	Le Lignage
085.001	RN du Larrit	346.001	Les Tenasses
106.001	La Prêle	358.001	Rv sud Lac de Neuchâtel
107.003	Biot.de l'Ance de Morbey+ ACCE rive gauche	370.001	Vallons des Vaux
141.001	Lac Brenet	387.004	ACCE Grèves du lac
207.001	Péquinsin	388.001	Grèves du lac de Neuchâtel
230.001	Marais de la Tropaz	32025	Vallon de Nant

## 5 IEP – Sélection des objets des inventaires du paysage (IFP/IMNS) ayant un lien prépondérant avec la protection de valeurs liées aux eaux (selon BEB SA 2019)

Inventaire	BLN_OBJ	BLN_NAME	Inventaire	BLN_OBJ	BLN_NAME
IFP	1015	Pied sud du Jura proche de La Sarraz	IMNS	94	COTE ET RAVIN DE LA VENOGUE, AU BOIS DE FEY
IFP	1022	Vallée de Joux et Haut-Jura vaudois	IMNS	96	ETANGS DE BAVOIS
IFP	1203	Grèves vaudoises de la rive gauche du lac de Neuchâtel	IMNS	97	VALLON DU RU DES VAUX, EXTREMITÉ NORD DE LA COLLINE DE BEAUREGARD
IFP	1203	Grèves vaudoises de la rive gauche du lac de Neuchâtel	IMNS	99	ETANG DE LA BIOUSSE
IFP	1205	Bois de Chênes	IMNS	100	SOURCE DE LA DIEY
IFP	1207	Marais de la haute Versoix	IMNS	101	RAVIN DU NOZON, COTES DE LA RIVE DROITE ET GAUCHE DU COURS D'EAU
IFP	1208	Rive sud du lac de Neuchâtel	IMNS	102	GORGES ET COURS DE L'ORBE, BOIS DE CHASSAGNE-SUD, LE SAPELET, DERRIERE FOREL
IFP	1208	Rive sud du lac de Neuchâtel	IMNS	103	PRE BERNARD, PRE BELISSON (CREUX DE TERRE, SITE ORNITHOLOGIQUE)
IFP	1208	Rive sud du lac de Neuchâtel	IMNS	107	MARAI DE RANCES
IFP	1208	Rive sud du lac de Neuchâtel	IMNS	118	COURS DE LA BRINE ET SES ABORDS
IFP	1208	Rive sud du lac de Neuchâtel	IMNS	119	BOIS DES VERNES ET LITTORAL (ROSELIÈRE) ENTRE YVERDON ET GRANDSON
IFP	1210	Chanivaz - delta de l'Aubonne	IMNS	124	ETANG DE FIEZ
IFP	1502	Les Grangettes	IMNS	126	ETANG DE LA BALASTIERE A CORCELETTES
IMNS	1	GOUILLE MARION (ETANG ET FORET VOISINE)	IMNS	127	RIVE GAUCHE DU LAC DE NEUCHATEL
IMNS	2	MARAI ET RIVES DE LA HAUTE VERSOIX	IMNS	128	ETANG DE BONVILLARS ET ENSEMBLE BÂTI DE LA COUR
IMNS	6	CREUX DU VIVIER (ETANG)	IMNS	129	RUISSEAU DES CREUSES, ETANG DE ST-MAURICE, 3 CARRIÈRES DANS LE GRAND BOIS DE CHAMPAGNE, CHASSAGNE ET VERSANT SEC AU NORD DE BONVILLARS, RÉGION DU MONT-AUBERT
IMNS	7	ZONE HUMIDE, LES MORCELS	IMNS	134	BRAS MORT DE LA VENOGUE, AU RECORD DU FLON
IMNS	8	ZONE HUMIDE, AU BUCLEY	IMNS	135	VIEILLE VENOGUE ET BOIS DE VAUX
IMNS	9	MARAI ET BOSQUETS DE SACHET	IMNS	136	PARC BOURGET (PARTIELLEMENT RÉSERVE NATURELLE)
IMNS	10	LIEUX HUMIDES, 2 PARCELLES, LA TROPAZ ET LE CRET	IMNS	138	COURS PARTIEL DE LA CHANDELAR ET DE LA PAUDEZE, BOIS DE LA CHENAULA
IMNS	11	LES TUFFIÈRES (ETANG ET FORET BORDANT LE PLAN D'EAU)	IMNS	142	LAC COFFY (ETANG ET SES ABORDS)
IMNS	12	ROCHERS, EBOULIS, SOURCE DE LA JOIE	IMNS	144	ETANG DE LA TUILERIE
IMNS	26	ETANG DE LA POINTE DE PROMENTHOUX	IMNS	148	PLANCHE DES MARES, MARAI
IMNS	32	BOIS DE CHENES, BAIGNE AUX CHEVAUX	IMNS	151	RIVE SUD DU LAC DE NEUCHATEL
IMNS	37	MARAI DE BERCHER, VALLON DE PREVONDAVAUX	IMNS	152	COURS DE LA LUTRIVE, BOIS DE LA GAMEYRE ET DES DAILLES
IMNS	44	SOURCE DU TOLEURE	IMNS	153	COURS DU DALEY, RAVIN DU CHATELARD, BOIS DE LA CHAUX
IMNS	46	VALLONS DE L'AUBONNE, TOLEURE, SAUBRETTE, COURS INFÉRIEUR ET SUPÉRIEUR, ET L'ARBORETUM SANDOLEYRE	IMNS	157	BOIS DE LA VULPILLIÈRE, LAC DE BRET
IMNS	47	LES BATAUX, ZONE HUMIDE	IMNS	158	COURS PARTIEL DU GRENET ET ABORDS DU VALLON
IMNS	50	SOURCE DE LA VENOGUE (LA PUISATIÈRE, CHAUDERON, BELLES FONTAINES)	IMNS	161	ETANG AU NNW DU BOIS-DE-MONT
IMNS	53	SOURCE DE LA MALAGNE	IMNS	165	ETANG DE LA BALLASTIERE
IMNS	54	MARAI DES MONOD, FORET DE FERMENS	IMNS	172	GREVES ET FORETS DU BORD DU LAC DE NEUCHATEL, OSTENDE
IMNS	55	ETANG DE LA MURE	IMNS	173	LE VUAT, ZONE HUMIDE, GREVES
IMNS	57	LE PAUDEX, CLAIRIÈRE HUMIDE	IMNS	175	EMBOUCHURE DE LA BROYE DANS LE LAC DE MORAT, FORET DE PETIT-LAC, ZONE HUMIDE DE GROS-BUISSON
IMNS	60	ETANG BONS ES CULLAYES	IMNS	176	GREVES ET FORETS DU BORD DU LAC DE NEUCHATEL, LES ROCHES
IMNS	61	ETANG DE VUARRENS	IMNS	177	GREVES ET FORETS DU BORD DU LAC DE NEUCHATEL (PARTIELLEMENT RÉSERVE NATURELLE), LE CHABLAIS, LA SAUGE
IMNS	63	AU GRAND MARAI	IMNS	180	GORGES DE LA VEVEYSE
IMNS	66	SOURCE DU BIBLANC	IMNS	183	LES GRANGETTES, LES "ILES" DU RHONE, FORETS ET BOSQUETS DU SECTEUR CREBELLEY-DEZALEY (ÉGALEMENT SAUVEGARDE DES DRUMJUNS)
IMNS	75	LACS DE JOUX ET BRENET ; DENT-DE-VAULION, MONT D'ORZEIRE, CHALET DES PLANS	IMNS	184	ILES DES CLOUX
IMNS	76	SOURCE DE LA LIONNE	IMNS	192	LAC DE BRETAYE
IMNS	77	LAC TER	IMNS	193	LAC NOIR
IMNS	80	ENTONNOIR DE BON PORT	IMNS	194	LAC RETAUD
IMNS	82	SOURCE DE L'ORBE	IMNS	195	LAC D'AI
IMNS	85	CUL DU NOZON (SOURCE)	IMNS	197	LAC LIOSON, LA RIONDE
IMNS	89	BOIS DU SEPEY, ETANGS DU SEPEY ET DE VIGNY	IMNS	200	COURS DE LA TORNERESSE, GORGES DU PISSOT
IMNS	90	BOIS DESSUS (ETANG FORESTIER)	IMNS	137p	LA GOTTETTAZ
IMNS	92	BOIS DE MOIRY, PRINS BOIS, PLATEAU DES BUIS, GORGES DU NOZON	IMNS	27a	GOUILLE DE MONTERET
IMNS	93	TINE DE CONFLÈNS	IMNS	47a	PORT DE L'AUBONNE (MAINTIEN EN SON ÉTAT ACTUEL)



## 6 Contrôle de vraisemblance – Lettre explicative

**Concerne** Planification cantonale de revitalisation des rives lacustres – Phase de contrôle de vraisemblance

Madame, Monsieur,

Suite à l'entrée en vigueur en 2011 de la nouvelle loi sur les eaux (LEaux) et de son ordonnance (OEaux), l'Office fédéral de l'environnement charge les cantons de planifier la revitalisation des rives lacustres d'ici à fin 2022. Il s'agit de définir les tronçons de rive à revitaliser en priorité, de proposer des principes généraux de mesures à préciser dans des projets spécifiques, et d'en fixer les délais de mise en œuvre. La DGE-EAU a mandaté le groupement des bureaux BEB, Perenzia et Hydrique à cette fin. Non contraignante et évolutive, la planification a une validité de 20 et sera mise à jour tous les 12 ans environ.

Une analyse préliminaire est déjà effectuée, conformément à l'aide à l'exécution de l'OFEV. Elle se base sur les données SIG de l'écomorphologie des rives lacustres ainsi que sur les différents inventaires relatifs à la nature et au paysage. Il en résulte une catégorisation selon un bénéfice de revitalisation « Important », « Moyen » ou « Faible / nul » pour des tronçons agrégés à 50 m. Les tronçons identifiés comme « Important » ou « Moyen » sont considérés comme prioritaires. Ce statut permet de bénéficier d'un subventionnement de la Confédération pour leur revitalisation.

Cette première analyse constitue une base à contrôler et compléter en prenant en compte vos données ou informations locales. Afin de cibler les réponses attendues, un questionnaire est fourni en annexe.

Dans le but d'inclure vos retours de la meilleure manière, nous vous serions reconnaissants de nous retourner vos réponses avant le 30.04.2021. Nous vous proposons d'annoter les cartes figurant les résultats de cette première analyse afin de géoréférencer vos remarques. Un exemple est illustré dans le questionnaire. Vous avez également l'option de nous retourner par e-mail les documents annotés scannés, ou tout autre méthode adéquate.

Nous sommes à votre disposition pour toute question ou renseignement : vous trouverez notre contact en bas de page. En vous remerciant d'avance pour votre précieuse collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations.



## 7 Contrôle de vraisemblance – Formulaire

### Introduction

#### Contexte

En vertu de l'application de la nouvelle loi sur les eaux (LEaux, 2011), les cantons doivent planifier la revitalisation de leurs rives lacustres (Fig. 1). Il s'agit d'identifier les tronçons où des mesures de renaturation ont le plus grand bénéfice et de proposer des mesures adéquates.

La première catégorisation effectuée s'appuie sur les éléments suivants :

- Attributs écomorphologiques (déduits d'orthophotos)
- Importance écologique et paysagère (issue d'inventaires cantonaux et fédéraux)

Le but de ce questionnaire est de compléter cette analyse préliminaire avec vos connaissances locales. En effet, il est probable que certaines réalités du terrain n'aient pas pu être prises en compte par la méthode suivie. Ces éléments peuvent constituer des synergies ou conflits aux potentiels projets de revitalisation. Votre expertise est donc précieuse à l'établissement d'une planification pertinente et réaliste. Ce questionnaire s'adresse à de nombreux acteurs. Parmi les cartes et thèmes proposés, nous vous laissons le soin de répondre dans votre zone d'activité et domaine d'expertise.

Les mesures de revitalisation potentielles se concentrent autour de la ligne de rive (interface milieu aquatique et milieu terrestre), sur la zone littorale, la bande riveraine et l'arrière-rive selon la sectorisation présentée en Fig. 1. Une mesure donnée peut ne cibler qu'une partie de ces compartiments, en fonction de la situation et des objectifs de revitalisation.

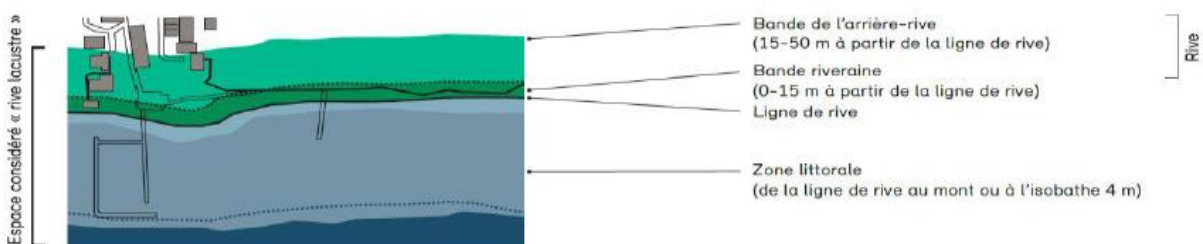


Fig. 1 : Représentation schématique de la rive lacustre avec ses compartiments, en plan.

Source : OFEV (2018). « Revitalisation des rives lacustres – Planification stratégique. Un module de l'aide à l'exécution "Renaturation des eaux" », Office fédéral de l'environnement (éd.), L'environnement pratique n°1834.

## Marche à suivre

Accessible en téléchargement<sup>1</sup>, vous trouverez les cartes en format PDF (Elles montrent la catégorisation des tronçons de rive comme « Important » (revitalisation sous 20 ans), « Moyen » ou « Faible/nul ».

Si votre réponse est affirmative, reportez les remarques sur les cartes en suivant la procédure proposée ci-dessous, en précisant le cas échéant à quel compartiment elles sont liées (exemple en Fig. 2). Vous avez également la possibilité d'annoter les cartes en format papier et retourner un scan. Vous pouvez téléverser vos retours dans votre dossier accessible sur la plateforme.

- Utilisez l'outil surligneur disponible dans votre lecteur PDF (1),
- Surlignez la zone (2)
- Ajoutez votre commentaire (3)
- Mentionnez la référence de la question dans votre commentaire (4)
- Sauvegardez votre PDF (5)



Fig. 2 : Illustration de la procédure de référencement des réponses

<sup>1</sup> <https://partage.vd.ch/u/0tohhzNaIYjA2iGC/3eafc84e-fde9-4a26-ba30-e0da8ba6e74e?l>

## A. Lacs sélectionnés

- Non  Oui
1. Pensez-vous à un lac situé sur votre secteur/arrondissement qui ne figure pas sur les cartes, et où une revitalisation des rives serait nécessaire ?  
Si oui, le(s) quel(s) ?
- Non  Oui
2. Parmi les lacs cartographiés, certains ne présentent-ils pas d'enjeux particuliers en termes de revitalisation ?  
Si oui, le(s) quel(s) ?

## B. Bénéfice basé sur le SIG

- Non  Oui
3. Identifiez-vous des tronçons au bénéfice « Important » ou « Moyen » qui devraient être déclassés ?  
Si oui, le(s) quel(s) et pourquoi ? *(Report sur la carte avec référence B.3)*
- Non  Oui
4. Identifiez-vous des tronçons au bénéfice « Moyen » ou « Faible/Nul » qui devraient être classés respectivement comme « Important » ou « Moyen » ?  
Si oui, le(s) quel(s) et pourquoi ? *(Report sur la carte avec référence B.4)*

## C. Synergies et conflits

Parmi les thèmes suivants, nous proposons une liste d'éléments et utilisations des rives pouvant conduire à identifier des synergies ou conflits aux projets de revitalisation de rives. Si votre réponse est affirmative, veuillez reporter votre remarque sur les cartes avec la référence (exemple : C5)

### Ecologie

- Non  Oui
5. Présence avérée ou potentielle d'espèces menacées ou prioritaires pouvant bénéficier d'une mesure de revitalisation
- Non  Oui
6. Secteurs prioritaires pour un projet de revitalisation
- Non  Oui
7. Enjeux paysagers particuliers

## Environnement

- Non  Oui 8. Zones à valoriser ou à protéger
- Non  Oui 9. Zone forestière particulière (vocation nature, loisirs, autre)
- Non  Oui 10. Zones d'érosion / déposition des rives, apports réguliers de remblais
- Non  Oui 11. Sites pollués ou problèmes de pollution des eaux
- Non  Oui 12. Déversoirs d'orage de réseaux d'eau urbains

## Aménagement du territoire

- Non  Oui 13. Projets d'aménagement en discussion, à l'étude ou en cours
- Non  Oui 14. Infrastructures existantes (en surface, en sous-sol ou en zone littorale, telles que conduites d'eau, gaz, électricité, bassins, prises d'eau, rejets d'eau...)
- Non  Oui 15. Zones d'affectation problématiques
- Non  Oui 16. Eléments de planification à prendre en compte (plan directeur des rives, plan communal...)
- Non  Oui 17. Propriétés privées particulières

## Activités humaines et patrimoine

- Non  Oui 18. Activités de loisirs existantes
- Non  Oui 19. Pêche, navigation
- Non  Oui 20. Problèmes spécifiques récurrents
- Non  Oui 21. Eléments bâtis à protéger
- Non  Oui 22. Zones d'amarrage en pleine eau
- Non  Oui 23. Ports et campings

## Autres

- Non  Oui 24. Pensez-vous à d'autres synergies ou conflits potentiels liés à l'utilisation des rives lacustres ?



## 8 Contrôle de vraisemblance – Retours des experts consultés

Code type retour : cf. Rapport, Tab. 3

Saisie n°	Lac	Lieu	Repère	Type de rive	BSIG	BNPC	Justification	Type	Code type retour	Remarque
1	Léman	Morges	Le Bief	Embouchure	Important	ok	Embouchure. Tronçon déjà revitalisé, mais nouvelle embouchure en enrochement.	Contrôle de vraisemblance	5	
2	Léman	Prévêrenge - St-Sulpice	Secteur entier	Chemins riverains	Mixte		Forte présence de riverains	Conflit	2	
3	Léman	Morges	La Venoge	Embouchure	Important		Embouchure. Existence d'un projet de revitalisation conjoint à la relocalisation des amarrages	Synergie/Conflit		
4	Léman	Prévêrenge	Île aux oiseaux (Le Sout)	Zone d'érosion-déposition	Faible/Nul		Curage régulier (maintien de l'île)	Synergie/Conflit		
5	Léman	Lausanne	La Chamberonne	Embouchure	Moyen		Embouchure. Existence d'un projet d'élargissement du delta et création d'une île à l'Est	Synergie/Conflit		
6	Léman	Lausanne	Le Flon	Embouchure	Important	Moyen	Embouchure très contrainte. Enrochements instables. Présence de salamandre tachetée.	Contrôle de vraisemblance	5	
7	Léman	Lausanne	Ouchy	Rochers	Moyen	ok	Granulométrie propice à la fraie de la Féra (d'octobre à janvier, surtout en décembre ; entre -30 et -3m de profondeur)	Contrôle de vraisemblance	5	
8	Léman	Lausanne	La Vuachère	Embouchure	Important		Embouchure. Volonté communale de renaturation, mais difficultés rencontrées sur rive gauche (parcelle privée, refus) et rive droite (monuments historiques). Nombreux rats.	Synergie/Conflit		
9	Léman	Paudex	La Paudèze	Embouchure	Mixte	Important	Embouchure. Volonté d'agrandissement du delta en rive droite.	Contrôle de vraisemblance	5	
10	Léman	Lutry	La Lutrive	Embouchure	Important		Embouchure. Projet de revitalisation du cours d'eau en cours. Présence de monuments historiques.	Synergie/Conflit		
11	Léman	Lutry	Le Châtelard	Embouchure	Important		Embouchure. Projet de renforcement du chemin riverain. Entrée dans le Réseau Ecologique Lémanique.	Synergie/Conflit		
12	Léman	Le Lavaux	Secteur entier	Rochers	Mixte		Peu de projets envisageables. Présence de la couleuvre vipérine.			
13	Léman	Epresses	Rio de l'Enfer	Rochers	Moyen	Important	Embouchure. Enrochements instables. Présence de salamandre tachetée.	Contrôle de vraisemblance	5	
14	Léman	Vevey	L'Ogona	Embouchure	Mixte	Important	Embouchure. Potentiel grand mais cours d'eau en voutage.	Contrôle de vraisemblance	5	
15	Léman	Clarens	Baie de Clarens	Embouchure	Important	Important (RG, RD), Moyen (embouchure)	Embouchure. Revitalisation du cours d'eau terminée. Rives gauche et droite à valoriser.	Synergie/Conflit		
16	Léman	Chillon - Veytaux	Secteur entier	Rochers / Zone d'érosion-déposition	Mixte	Important	Zone de fraie de l'omble chevalier. Largage régulier de galets pour maintenir la granulométrie. Enrochements fragiles.	Contrôle de vraisemblance	5	
17	Léman	Villeneuve	La Tinière	Embouchure	Mixte	Important	Embouchure. Potentiel important (DP, parc, reclassification en cours)	Contrôle de vraisemblance	5	
18	Hongrin	Hongrin Est	L'Hongrin	Embouchure	Faible/Nul	Important	Embouchure. Potentiel de revitalisation important (état actuel insalubre)	Contrôle de vraisemblance	5	
19	Bret	Bret Sud	La Bovette		Important	Faible/Nul	Digue et surverse rénovés 2021. Revitalisation pas envisageable.	Contrôle de vraisemblance	1	
20	Bret	Bret Nord	La Pésottaz	Roselière	Faible/Nul		Procédure de classement en cours.	Synergie/Conflit		
21	Bret	Bret Est	Vers les Cossy		Faible/Nul		Forte présence de riverains. Suppression du port en discussion.	Synergie/Conflit		
22	Versvey	Rive gauche			Faible/Nul		Présence d'un bassin de compensation	-		
23	Versvey	Rive droite	Aire de repos	Chemins riverains	Moyen		Chemin délimité par grillages	-		

24	Versvey	Secteur entier			Mixte			Problèmes de pollution liés à la STEP (accident 2020, poissons morts)	Synergie/Conflit	
25	Duzillet	Rive droite		Chemins riverains	Mixte			Bain public. Forte pression.	Synergie/Conflit	
26	Neuchâtel	Cheseaux	Nord-Est Champ Pittet	Enrochement	Moyen	Faible/Nul		Enrochement nécessaire.	Contrôle de vraisemblance	1
27	Neuchâtel	Cheseaux	Île	Enrochement	Moyen	Faible/Nul		Enrochement nécessaire.	Contrôle de vraisemblance	1
28	Neuchâtel	Cheseaux	Nord Bois Clos	Enrochement	Moyen	Faible/Nul		Enrochement nécessaire.	Contrôle de vraisemblance	1
29	Neuchâtel	Yverdon-les-Bains	Le Buron – Plage	Embouchure	Moyen	Important		Embouchure. Tronçon à uniformiser. Projet de optimisation biologique en zone urbaine.	Contrôle de vraisemblance	5
30	Neuchâtel	Yverdon-les-Bains	Nord Champ Pittet	Plage	Moyen	Faible/Nul		Etat semi-naturel et très fréquenté	Contrôle de vraisemblance	2
31	Neuchâtel	Yverdon-les-Bains	Le Bey	Embouchure	Faible/Nul	Moyen		Embouchure. Potentiel d'amélioration de l'embouchure. Projet de revitalisation terminée sur le cours d'eau.	Contrôle de vraisemblance	5
32	Neuchâtel	Chabrey	Grèves de la Motte (Point 430m)	Roselière	Moyen	Faible/Nul		Artefact dû au ponton rectiligne	Contrôle de vraisemblance	1
33	Neuchâtel	Chabrey		Chalets riverains	Mixte			Chalets avec aménagements de fortune contre érosion. Vestiges palafitiques.	Conflit	1
34	Neuchâtel	Chabrey	Grèves de la Motte (zone chalets 2)	Chalets riverains	Mixte			Chalets avec aménagements de fortune contre érosion. Vestiges palafitiques.	Conflit	1
35	Neuchâtel	Cudrefin	Entrée Ouest		Mixte			Sites archéologiques.	Conflit	2
36	Neuchâtel	Cudrefin	Camping communal (Ouest terrain foot)		Moyen			Projet de revitalisation à l'étude.	Synergie/Conflit	
37	Neuchâtel	Cudrefin	Camping communal (Est terrain foot)		Important	Moyen		Zone de passage pour piétons.	Contrôle de vraisemblance	2
38	Morat	Vallamand Dessous	Débarcadère – Château	Mur	Moyen	Important		Potentiel de supprimer le mur de rive	Contrôle de vraisemblance	3
39	Morat	Pré des Peupliers	Les Garinettes		Important			Projet de revitalisation déjà en cours.	Synergie/Conflit	
40	Neuchâtel	Grandson	Camping «Les Pins»		Moyen	Important		Tronçon à uniformiser. Concession pour le camping.	Contrôle de vraisemblance	6
41	Neuchâtel	Grandson	Camping «Belle-Rive»		Moyen	Important		Tronçon à uniformiser. Concession pour le camping.	Contrôle de vraisemblance	6
42	Neuchâtel	Le Repuis	Sud		Important	Moyen		Tronçon à uniformiser	Contrôle de vraisemblance	6
43	Neuchâtel	Grandson	Sud du Château, parcelle entière		Moyen	Important		Tronçon à uniformiser	Contrôle de vraisemblance	6
44	Neuchâtel	L'Amon	Enclave portuaire	Port	Important	Faible/Nul		Port : pas de faisabilité	Contrôle de vraisemblance	4
45	Neuchâtel	Les Arrablets	Nord-Est STEP	Chalets riverains	Mixte	Important		Tronçon à uniformiser	Contrôle de vraisemblance	6
46	Neuchâtel	Corcelles-Près-Concise	Les Grèves	Chalets riverains	Mixte	Important		Tronçon à uniformiser	Contrôle de vraisemblance	6
47	Neuchâtel	Corcelles-Près-Concise	Les Grèves, fin de la route		Mixte	Moyen		Tronçon à uniformiser	Contrôle de vraisemblance	6
48	Neuchâtel	Concise	Port- point 435m	Embouchure	Moyen	Important		Embouchure. Tronçon à uniformiser, potentiel de valorisation du ruisseau.	Contrôle de vraisemblance	5
49	Neuchâtel	La Raisse	Route de la nisciculture	Zone alluviale	Faible/Nul	Moyen		Tronçon à uniformiser	Contrôle de vraisemblance	6



50	Neuchâtel	La Raisse	Sortie autoroutière «Vaumarcus»		Moyen	Faible/Nul	Pas de faisabilité.	Contrôle de vraisemblance	2
51	Léman	Mies	Prévorzier – Les Crénées		Mixte	Important	Tronçon à uniformiser. Potentiel d'amélioration de l'entretien de l'arrière rive. Enjeux du réseau écologique lémanique, réseau. écologique vaudois	Contrôle de vraisemblance	6
52	Léman	Mies	Les Châtillons		Faible/Nul	Moyen	Tronçon à uniformiser	Contrôle de vraisemblance	2
53	Léman	Mies	Plage		Important	Moyen	Tronçon à uniformiser	Contrôle de vraisemblance	2
54	Léman	Tannay	Les Gouttettes		Faible/Nul	Moyen	Tronçon à uniformiser	Contrôle de vraisemblance	2
55	Léman	Coppet	Port – Est (place)	Mur	Faible/Nul	Moyen	Potentiel de supprimer le mur de rive	Contrôle de vraisemblance	3
56	Léman	Coppet	Les Saules – Pré Claudy		Important	Moyen	Uniformisation selon Sud Coppet	Contrôle de vraisemblance	6
57	Léman	Crans-près-Céligny	Sud Grandes Vignes		Moyen		Demande de PC en cours, sous conditions.	Synergie/Conflit	
58	Léman	Crans-près-Céligny	Sud port, Est rond-point		Faible/Nul	Moyen	Tronçon à uniformiser	Contrôle de vraisemblance	2
59	Léman	Crans-près-Céligny	Port	Port	Moyen	Faible/Nul	Port : pas de faisabilité	Contrôle de vraisemblance	4
60	Léman	Crans-près-Céligny	Villa Tatiana	Grande propriété	Mixte	Important	Tronçon à uniformiser. Volonté du propriétaire de revitaliser.	Contrôle de vraisemblance	6
61	Léman	Nyon	Piscine	Mur	Faible/Nul	Important	Potentiel de revitalisation important	Contrôle de vraisemblance	3
62	Léman	Nyon	UEFA – La Falaise		Faible/Nul	Moyen	Tronçon à uniformiser.	Contrôle de vraisemblance	6
63	Léman	Nyon	Boiron de Nyon – La Falaise	Embouchure	Moyen	Important	Embouchure. Tronçon à uniformiser.	Contrôle de vraisemblance	5
64	Léman	Nyon	Tour César – Débarcadère	Rochers	Moyen	Faible/Nul	Peu de faisabilité.	Contrôle de vraisemblance	2
65	Léman	Nyon	Débarcadère – Sadex	Rochers	Mixte	Moyen	Tronçon à uniformiser	Contrôle de vraisemblance	6
66	Léman	Nyon	L'Asse	Embouchure	Mixte	Important	Embouchure à valoriser	Contrôle de vraisemblance	5
67	Léman	Nyon	L'Asse – Sadex Point 382m		Mixte	Moyen	Tronçon à uniformiser	Contrôle de vraisemblance	6
68	Léman	Prangins	Port	Port	Moyen	Faible/Nul	Port : pas de faisabilité	Contrôle de vraisemblance	2
69	Léman	Prangins	STEP – La Dullive		Mixte	Important	Tronçon à uniformiser. Grandes parcelles, volontés des propriétaires, éventuel projet pilote, embouchure La Promenthouse dans «Réseau écologique lémanique», projet d'amélioration de la plage de Gland en cours.	Contrôle de vraisemblance	3
70	Léman	Bursinel	Choisi		Mixte	Important	Tronçon à uniformiser. Présence dans le Réseau écologique lémanique.	Contrôle de vraisemblance	6
71	Léman	Rolle	La Gillière	Embouchure	Moyen	Important	Embouchure à valoriser	Contrôle de vraisemblance	5
72	Léman	Rolle	Ruisseau de Famolens	Embouchure	Moyen	Important	Embouchure à valoriser. Bonne faisabilité.	Contrôle de vraisemblance	5
73	Léman	Rolle	Folliérage		Faible/Nul	Moyen	Tronçon à uniformiser	Contrôle de vraisemblance	6

74	Léman	Perroy	STEP La Pêche - L'Aubonne	Embouchure	Mixte	Moyen	Embouchure. Tronçon à uniformiser.	Contrôle de vraisemblance	6	
75	Léman	Allaman	L'Aubonne	Embouchure	Mixte	Important RG, moyen RD	Embouchure à valoriser mais pas de possibilités de déplacer le port	Contrôle de vraisemblance	5	
76	Léman	Allaman	Chanivaz – Les Fontanettes		Mixte	Moyen	Tronçon à uniformiser	Contrôle de vraisemblance	6	
77	Léman	Allaman	Les Fontanettes – Buchillon		Mixte	Faible/Nul	Tronçon à uniformiser	Contrôle de vraisemblance	6	
78	Léman	St-Prex	Coulet		Faible/Nul	Moyen	Tronçon à uniformiser	Contrôle de vraisemblance	6	
79	Léman	St-Prex	Pierre de Coulet – Plage		Moyen	Important	Réseau écologique Lémanique	Contrôle de vraisemblance	5	
80	Léman	St-Prex	La Morrairie – Plage (1)		Moyen		Accès public à l'eau	-		
81	Léman	St-Prex	Plage (2) St-Prex – Château		Mixte	Faible/Nul	Pas de faisabilité, topo.	Contrôle de vraisemblance	2	
82	Léman	St-Prex	Taillecou – Le Pré au Moine		Mixte	Moyen	Tronçon à uniformiser	Contrôle de vraisemblance	6	
83	Léman	Tolochenaz	Le Boiron	Embouchure	Faible/Nul	Moyen	Embouchure à valoriser. Présence de déchets militaires non-repertoriés.	Contrôle de vraisemblance	5	
84	Léman	Tolochenaz	Le Vallon (Est)		Moyen	Faible/Nul	Tronçon à uniformiser	Contrôle de vraisemblance	6	
85	Léman	Morges	Piscine – Château	Embouchure	Moyen	Important	Embouchure. Tronçon à uniformiser. Projet de revitalisation de la Morges.	Contrôle de vraisemblance	5	
86	Léman	Morges	Les Pâquis – STEP St. Jean		Mixte	Moyen	Tronçon à uniformiser.	Contrôle de vraisemblance	6	
87	Léman	Morges	Le Bief	Embouchure	Important	Moyen	Pas de faisabilité.	-	2	
88	Léman	Préverenges	Île aux oiseaux – Embouchure	Plage / Embouchure	Mixte	Important	Île aux oiseaux	Contrôle de vraisemblance	1	Redondant saisie n°4
89	Léman	St-Sulpice	Le Laviau – Débarcadère		Mixte	Important	Liaison amphibie du réseau écologique cantonal. Tronçon à uniformiser.	Contrôle de vraisemblance	5	
90	Brenet	Les Agouillons	Rive Nord-Est		Moyen	Faible/Nul	Artefact dû à une prise d'eau	Contrôle de vraisemblance	1	
91	Brenet	Les Charbonnières	Rive Ouest		Mixte		Projet de revitalisation en discussion.	Synergie/Conflit		
92	Brenet	Les Charbonnières			Important	Faible/Nul	Tronçon à uniformiser	Contrôle de vraisemblance	6	
93	Joux	Le Pont	Embouchure – Point 1008m		Mixte	Faible/Nul	Tronçon à uniformiser. Faible faisabilité.	Contrôle de vraisemblance	6	
94	Joux	Le Pont	Les Epinettes – Embouchure		Mixte	Important	Tronçon à uniformiser.	Contrôle de vraisemblance	6	
95	Joux	L'Abbaye	La Lionne	Embouchure	Moyen	Important	Embouchure à valoriser. Excellente qualité d'eau. Présence de truite.	Contrôle de vraisemblance	5	
96	Joux	Les Collondès	La Sauvagère		Moyen	Faible/Nul	Artefact	Contrôle de vraisemblance	1	
97	Joux	Groenroux	Secteur entier		Mixte	Faible/Nul	Tronçon à uniformiser	Contrôle de vraisemblance	6	
98	Joux	Chez Grosjean	Secteur entier		Important	Moyen	Tronçon à uniformiser	Contrôle de vraisemblance	6	
99	Joux	Les Tâches	Secteur entier		Mixte	Moyen	Tronçon à uniformiser	Contrôle de vraisemblance	6	

100	Joux	La Bombarde	Bas des Bioux		Important	Moyen	Tronçon à uniformiser	Contrôle de vraisemblance	6
101	Joux	La Rocheray	Centre		Moyen	Important	Tronçon à uniformiser	Contrôle de vraisemblance	6
102	Joux	La Rocheray	Villa des pêcheurs - Les Esserts de Rive		Mixte	Faible/Nul	Tronçon à uniformiser	Contrôle de vraisemblance	6
103	Versvey	Sud			Faible/Nul	Important	Projet de revitalisation à l'étude (en lien avec canal et le Rhône, évt. Lier au lac)	Synergie/Conflit	
104	Morat	Le Chablais	La Broie	Embouchure	Moyen	Faible/Nul	Tronçon déjà revitalisé.		
1000	Léman	Mies	Les Crenets		Mixte		Parcelles 410/182 : forêt	-	
1001	Léman	Prangins	Promenthoux		Mixte		Parcelle 606 : forêt lacustre + ilot VB, propriété Bonaparte	-	
1002	Léman	Mies	Port Mies-Tannay		Mixte		Revitalisation port Mies-Tannay	-	
1003	Léman	Founex	La Marjolaine		Mixte		Parcelle 140, Si La Marjolaine	-	
1004	Léman	Gland	La Tourangelle - Le Cottage		Mixte		Forêt mise en réserve par le propriétaire. Forte pente, mais intéressante	-	
1005	Léman	Gland	La Bergerie		Mixte		Forêt avec un mur longeant la rive entre les deux ports. Forêt intéressante avec intervention limitée et forte pente.	-	
1006	Léman	Gland	Le Rancho - Villa Prangins		Mixte		Partie très intéressante sur parcelle communale. Mise en réserve sans convention dans le périmètre de l'arrêté de classement.	-	
1007	Léman	Gland	Villa Prangins		Important		Partie peu boisée mais en prairie extensive.	-	
1008	Léman	Perroy	L'Eau Noire	Embouchure	Faible/Nul	Moyen	Boisés très intéressants. Discussions pour améliorer la biodiversité. Privés favorables. Secteur prioritaire.	Contrôle de vraisemblance	3
1009	Neuchâtel	Yvonnand	La Menthue	Embouchure	Important		Le delta s'est décalé vers l'est, cette zone est déjà passablement revitalisée par le castor.	Synergie/Conflit	
1010	Neuchâtel	Yvonnand	La Menthue	Embouchure	Moyen		La digue empêche l'étalement complète du delta et elle n'a plus d'utilité pour l'accès au village des pêcheurs.	Synergie/Conflit	
1011	Neuchâtel	Yvonnand	Port, Est		Moyen		Activités de loisirs existantes. Ports et campings.	-	
1012	Neuchâtel	Yvonnand	Camping, pointe d'Yvonnand - Port		Mixte		A uniformiser, présence de conduite vaccum des EU -> STEP (Yvonnand)	-	
1013	Neuchâtel	Yvonnand	Plage, Pointe d'Yvonnand Ouest		Mixte		Projet d'adduction d'eau d'arrosage	-	
1014	Neuchâtel	Yvonnand	Châble Perron		Mixte		Tronçon à uniformiser, présence du castor	-	
1015	Neuchâtel	Yverdon-les-Bains	La Thièle - Le Mujon		Important		Site pollué ou problème de pollution des eaux	-	
1016	Neuchâtel	Yverdon-les-Bains	Secteur entier		Mixte		Zone avec très forte affluence mais avec un très gros potentiel d'amélioration	-	
1017	Neuchâtel	Yverdon-les-Bains	La Thièle	Embouchure	Important		Projet de port	-	
1018	Neuchâtel	Yverdon-les-Bains	Nord Champ Pittet		Moyen		Propriété privée particulière	-	
1019	Léman	Les Grangettes	Secteur entier (PAC 291)		Mixte		L'ensemble des rives et des forêts sont gérés sur la base des inventaires de protection et les documents de gestion. Ponctuellement toute la rive est touchée par les néophytes.	-	



1020	Léman	Les Grangettes	Gros Basset, Le Grand Canal, Plage de l'Empereur				Seule vraie plage accessible au public Besoin de lutte contre les néophytes le long du môle	-		
1021	Léman	Les Grangettes	Eau Froide, Les Horizons Bleus	Embouchure			Projet de réhabilitation du site marécageux par DGE-BIODIV	-		
1022	Léman	Les Grangettes	Camping Est Grand Canal				Règlementé avec le PPA du hameau des Grangettes.	-		
1023	Léman	Les Grangettes	Le Rhône – Les Glariers	Delta	Mixte		Projet du Delta / R3 - tout le secteur va être dynamisé	-		
1024	Hongrin	L'Hongrin	L'Hongrin	Embouchure	Faible/Nul	Important	L'embouchure de l'Hongrin: il y a un aspect léger de "friche industrielle" dans ce secteur et des mesures d'intégrations paysagères et aménagement de structures pour la flore et la faune devraient être possibles.	Contrôle de vraisemblance	3	Redondant saisie n°18
1025	Versvey	Rive droite	Aire de repos		Moyen		Projet d'amélioration du poste d'observation pour les ornithologues: contact SEMPACH - antenne valaisanne)	-		
1026	Versvey	Rive gauche	Proximité cabane, Nord		Faible/Nul		Rives avec présence de dépôt anthropogène	-		
1027	Lioson	Lioson d'en Haut	Rive Nord				Forêt / pâturage boisé en rive nord du lac	-		
1028	Duzillet	Rive Ouest	Petit tronçon «important»		Important		Trop grande présence de public	Conflit	2	
1029	Duzillet	Rive Ouest	Tronçons «Faible/Nul»		Faible/Nul		Zone nature à créer, avec marquage des plans d'eau pour éviter paddle, etc	Synergie/Conflit		
1030	Léman	Plage de Vidy	Plage Vidy – Ruines Gallo-Romaine	Urbain	Faible/Nul		Potentiel d'amélioration est plus élevé que faible	Synergie/Conflit		
1031	Léman	Plage de Dorigny	Est «Champagne»	Plage	Faible/Nul		Le secteur est assez étroit	-		
1032	Léman	La Venoge	Rive gauche	Embouchure	Faible/Nul		Bien que cette zone soit en réserve, potentiel amélioration écologique car elle atterrit.	Synergie/Conflit		
2001	Léman	Lutry	La Lutrive	Embouchure	Important	Important	La Zone à revitaliser de la digue (Ouest) au tiers du parc (Est). (CV, séance 01.07.21)	Contrôle de vraisemblance		5

## 9 Résultats complets

Attribut	Total (VD)		Le Léman		Lac de Neuchatel		Lac de Morat		Lac de Joux		Lac de l'Hongrin		Lac Brenet		Lac de Bret		Etang de Versvey		Lac du Duzillet		Lac Lioson		Lac des Chavonnes	
	(km)	(% total)	(km)	(% total)	(km)	(% total)	(km)	(% total)	(km)	(% total)	(km)	(% total)	(km)	(% total)	(km)	(% total)	(km)	(% total)	(km)	(% total)	(km)	(% total)	(km)	(% total)
<b>Longueur des rives (km)</b>	<b>194.3</b>	<b>100.0%</b>	<b>95.0</b>	<b>48.9%</b>	<b>41.9</b>	<b>21.6%</b>	<b>8.9</b>	<b>4.6%</b>	<b>21.5</b>	<b>11.1%</b>	<b>13.1</b>	<b>6.8%</b>	<b>4.2</b>	<b>2.2%</b>	<b>4.2</b>	<b>2.1%</b>	<b>1.6</b>	<b>0.8%</b>	<b>1.7</b>	<b>0.9%</b>	<b>1.1</b>	<b>0.6%</b>	<b>0.9</b>	<b>0.5%</b>
<b>Etat écomorphologique actuel</b>																								
Naturel, proche de l'état naturel	53.9	28%	5.8	6%	20.8	50%	2.7	30%	8.7	41%	9.6	73%	2.9	68%	0.9	22%	0.7	43%	0.3	19%	0.7	59%	0.8	88%
Peu dégradé	26.7	14%	6.1	6%	4.2	10%	1.6	18%	6.7	31%	2.9	22%	0.4	10%	2.5	59%	0.8	49%	1.0	59%	0.4	35%	0.0	3%
Dégradé	19.4	10%	8.3	9%	4.7	11%	0.9	11%	3.9	18%	0.1	0%	0.8	19%	0.2	4%	0.1	7%	0.4	22%	0.1	5%	0.1	10%
Non naturel	36.7	19%	24.9	26%	8.2	20%	2.0	23%	1.5	7%	0.0	0%	0.1	1%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%
Artificiel	57.6	30%	50.0	53%	4.0	10%	1.7	19%	0.7	3%	0.6	5%	0.0	1%	0.6	15%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%
<b>Ecomorphologie insatisfaisante</b>	<b>113.7</b>	<b>59%</b>	<b>83.2</b>	<b>87%</b>	<b>16.9</b>	<b>40%</b>	<b>4.6</b>	<b>52%</b>	<b>6.1</b>	<b>28%</b>	<b>0.7</b>	<b>5%</b>	<b>0.9</b>	<b>22%</b>	<b>0.8</b>	<b>19%</b>	<b>0.1</b>	<b>7%</b>	<b>0.4</b>	<b>22%</b>	<b>0.1</b>	<b>6%</b>	<b>0.1</b>	<b>10%</b>
<b>Potentiel de valorisation</b>																								
Important	64.5	33%	47.1	50%	10.8	26%	3.3	37%	2.3	11%	0.0	0%	0.3	8%	0.4	10%	0.0	1%	0.3	16%	0.0	1%	0.0	0%
Moyen	47.9	25%	32.6	34%	6.0	14%	1.4	16%	4.7	22%	0.0	0%	0.3	7%	1.5	36%	0.1	5%	0.8	46%	0.5	46%	0.1	12%
Faible	81.9	42%	15.3	16%	25.2	60%	4.2	47%	14.6	68%	13.1	100%	3.6	86%	2.3	55%	1.6	94%	0.7	39%	0.6	53%	0.8	88%
<b>Importance écologique et paysagère</b>																								
Très élevée	58.8	30%	21.1	22%	30.6	73%	2.1	23%	3.9	18%	0.0	0%	0.9	21%	0.2	5%	0.0	0%	0.1	7%	0.0	0%	0.0	0%
Elevée	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%
Marquée	58.3	30%	20.6	22%	6.2	15%	3.9	44%	17.7	82%	0.0	0%	3.3	79%	3.9	95%	0.6	37%	0.0	0%	1.1	100%	0.9	100%
Moyenne	26.8	14%	7.4	8%	3.0	7%	0.8	9%	0.0	0%	12.9	98%	0.0	0%	0.0	0%	1.0	63%	1.6	93%	0.0	0%	0.0	0%
Faible	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%
Très faible	16.3	8%	31.5	33%	1.2	3%	0.7	8%	0.0	0%	0.2	2%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%
Nulle	34.1	18%	14.4	15%	1.0	2%	1.4	16%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%
<b>Bénéfice basé sur le SIG</b>																								
Important	28.5	15%	16.9	18%	8.3	20%	1.6	18%	1.1	5%	0.0	0%	0.2	6%	0.2	6%	0.0	0%	0.1	5%	0.0	0%	0.0	0%
Moyen	56.2	29%	40.9	43%	7.3	18%	2.4	27%	3.7	17%	0.0	0%	0.2	6%	0.7	17%	0.1	4%	0.8	44%	0.0	2%	0.1	8%
Faible	109.6	56%	37.3	39%	26.3	63%	4.9	55%	16.7	78%	13.1	100%	3.7	89%	3.2	77%	1.6	96%	0.9	50%	1.1	97%	0.8	92%
<b>Bénéfice pour la nature et le paysage au regard des coûts (BNPC)</b>																								
Important	27.7	14%	16.6	18%	7.5	18%	1.2	14%	1.1	5%	0.0	0%	0.3	7%	0.3	8%	0.6	33%	0.1	5%	0.0	0%	0.0	0%
Moyen	56.2	29%	42.0	44%	6.4	15%	3.0	34%	2.3	11%	0.2	1%	0.0	0%	1.5	36%	0.0	0%	0.9	50%	0.0	0%	0.0	0%
Faible	110.3	57%	36.4	38%	28.0	67%	4.6	52%	18.1	84%	13.0	99%	3.9	93%	2.4	57%	1.1	67%	0.8	45%	1.1	100%	0.9	100%
<b>Priorités</b>																								
< 2024	0.3	0%	0.3	1%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%
2025-2028	5.7	7%	4.8	8%	0.6	4%	0.1	3%	0.0	0%	0.0	0%	0.2	64%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%
2029-2032	4.3	5%	3.6	6%	0.5	4%	0.1	2%	0.0	0%	0.0	0%	0.1	36%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%
2033-2036	4.7	5%	2.7	5%	1.6	11%	0.3	6%	0.1	3%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%
2037-2040	4.3	5%	2.0	3%	2.1	14%	0.2	5%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%	0.0	0%
> 2041	66.2	77%	45.5	77%	10.3	68%	3.7	85%	3.3	97%	0.2	100%	0.0	0%	1.8	100%	0.6	100%	0.9	100%	0.0	0%	0.0	0%